



Assemblée Générale Ordinaire

du Mercredi 4 février 2009 - Rapport Moral

Notre association a terminé son 15^{ème} exercice au 31 Décembre 2008, et cette assemblée a pour but de vous en présenter bilan.

Rappel des engagements de l'Association :

L'association agit dans le cadre de ses buts tels que définis dans les statuts révisés de 1997 (extrait ci-joint) et en toute indépendance politique, en s'impliquant dans des activités d'animation locale sur le quartier de Beauplan et de défense du cadre de vie localement mais aussi plus largement au niveau du Parc Naturel Régional.

« Vivre les Hauts de Saint-Rémy »

Statuts: Révision 11-97

Article 2: But de l'association

Créer une animation localisée sur le plateau de Beauplan, commune de Saint Rémy les Chevreuse, et favoriser les échanges entre ce quartier et les autres quartiers de Saint-Rémy.

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des résidents en s'engageant:

- à protéger le cadre de vie
- à limiter les projets d'ensembles immobiliers sur la commune et les communes limitrophes.
- à contenir le flux des nouveaux véhicules sur le plateau..
- à exercer des activités de défense du patrimoine, de l'environnement, des sites et paysages.

L'animation cette année a pris une partie importante de l'activité : sortie au Musée du Quai Branly, Fête de l'Été, et bien entendu notre fameuse brocante.

Côté environnement, nous avons continué à nous impliquer sur :

- le dossier du Plan Local de l'Urbanisme en coordination avec les 7 autres associations Saint Rémoises,

- également sur le projet d'installation d'une surface commercial discount à la place des garages Renault et Peugeot

- sur le dossier de l'aviation de l'aérodrome de Toussus le Noble en participant aux commissions consultatives organisées par la préfecture

- en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Union des Amis du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, pour l'agrandissement du périmètre du Parc et le projet de l' Opération d'Intérêt National de Saclay

Fonctionnement de l'association :

Cette année, notre association aura compté 72 familles membres, et un Conseil d'Administration de 5 membres qui se réunissait chaque mois.

Le bureau était composé d'une présidente (Martine MICHEL), d'un vice-président (Pierre TOUTON), d'une trésorière (Thérèse FERRÉ), et d'un secrétaire (Claude TREBEDEN).

Membre du Conseil d'Administration Évelyne DELPUECH
Alain GOUPY a continué à gérer le site.

Pour que l'action associative s'organise, celle-ci a été structurée autour des plusieurs projets qui ont été respectivement coordonnés par un ou plusieurs membres :

- **Brocante** : Evelyne DELPUECH,

peinture des trottoirs : Jean-Claude BROZYNA,

distribution des tracts, secrétariat : Pierre TOUTON, M.MICHEL

pose des panneaux, accueil du public : beaucoup de bénévoles

- **Aménagement & Cadre de vie du Plateau** :

M. MICHEL, P. TOUTON, T. FERRÉ, C. TREBEDEN

- **UAP** : Martine MICHEL

- **Site WEB** : Alain GOUPY

- **Mailing list** : Patrice RAGOT

Brocante:

De nombreux visiteurs, le soleil, des problèmes de stationnement en partie résolus, tous les ingrédients étaient réunis pour que cette brocante se déroule dans la bonne humeur. Les professionnels sont habitués et reviennent chaque année avec plaisir car l'organisation de la brocante est appréciée.

Le parking des AGF était encore disponible cette année et nous avons fait appel à un agent de parking pour le gérer. L'intervention de la police municipale nous est indispensable et nous les remercions pour leur aide efficace.

Nous regrettons toutefois le manque de civisme de certains exposants extérieurs à St Rémy, qui laissent leurs invendus sur les trottoirs alors qu'il est fermement demandé de reprendre la totalité des objets exposés et que nous distribuons des sacs poubelles pour leur permettre de tout récupérer.

Nous remercions chaleureusement tous les participants, professionnels et bénévoles, qui nous ont aidés activement à la préparation et au bon déroulement de la manifestation, et leur donnons rendez-vous en 2009 !

Animation : **MUSÉE DU QUAI BRANLY : 16 février**

Cette sortie a été très appréciée. Elle a eu lieu le samedi matin. Le prix très bas comprenait un transport aller/retour Beauplan, l'entrée et la visite sur différents thèmes par des conférenciers qui nous ont fait partager leur passion. A l'avis de tous, ceci est à renouveler.

FETE DE L'ETE : 14 juin

Le temps froid et gris du mois de juin a découragé certains et nous avons eu moins de visiteurs que les précédentes années. Nous remarquons également un désintéressement à l'égard de cette manifestation. Nous avons eu du mal pour trouver des parents qui voulaient tenir les stands, bien que des jeux nouveaux étaient proposés. Grande déception chez les nombreux bénévoles qui préparent et sont présents toute la journée et en soirée pour que cette fête se déroule dans de bonnes conditions.

Les lots restant ont été donnés aux enfants de la « Nouvelle étoile » foyer St Rémois de jeunes mamans et à la croix rouge.

Aménagement & Cadre de Vie : **PLAN LOCAL D'URBANISME**

La discussion sur le projet de la mairie a repris après les élections municipales avec les associations représentatives des quartiers de notre ville.

Nous avons rencontré M. BAVOIL, chargé de l'urbanisme, le 12/6/08 afin de lui rappeler nos propositions pour le quartier de Beauplan, avant de finaliser le projet de P.L.U., en particulier :

- Maintien du COS actuel (0.24 et 0.30)
- Application de la loi Urbanisme et Habitat qui permet de fixer un coefficient minimal des terrains constructibles,
- Étude d'un plan de circulation à l'intérieur de la zone 30,
- Protection des passages piétons sur la RD 938?
- interdiction des installations classées soumises à autorisation

Le projet du P.L.U. a été voté par le conseil municipal le 4/12/2008. En accord avec l'ensemble des associations un courrier de St Rémy Environnement a été envoyé juste avant, à chacun des conseillers municipaux, pour rappeler que le projet définitif n'a pas été élaboré en concertation avec celles-ci qui ont été seulement consultées sur leurs attentes.

Le projet de P.L.U. comprend :

- Un règlement d'urbanisme qui définit les modalités des constructions
- Un Projet d'Aménagement de Développement Durable qui s'organise sur les actions à entreprendre pour l'environnement, l'habitat, l'espace public, l'activité économique et les équipements.
- Des Orientations d'Aménagement qui apportent des précisions sur les projets de certains secteurs qui vont connaître une restructuration particulière.

En ce qui concerne Beauplan, le quartier ne fait plus partie de la Zone d'Aménagement Concertée, et se trouve intégré aux zones UE de la commune. (zone urbaine)

Le projet initial prévoyait l'augmentation du COS à 0.35 sur l'ensemble du quartier. VHRS a réussi à le limiter à 0.30 pour éviter une densification sur une zone déjà fortement urbanisée.

Par contre certaines demandes que nous considérons comme vitales n'ont pas été retenues, en particulier :

l'aménagement de la sortie de la zone 30, route de Versailles. Seul, un rond-point aurait permis de sécuriser tant les voitures que les piétons. (Voir compte rendu de la réunion du 2/12/2006)

Une limitation des terrains constructibles à 500 m² selon la loi Urbanisme et Habitat de 2003.

Il appartiendra donc maintenant à chacun d'entre nous d'être très vigilant lors de l'enquête publique qui aura lieu très prochainement (mars, avril)

Vous aurez alors la possibilité de vous exprimer sur ce dossier dont de nombreux points sur le règlement d'urbanisme soulevés par les associations n'ont pas été retenus.

Votre participation sera essentielle pour que ce P.L.U. réponde à nos attentes et permette de maintenir notre cadre de vie.

VHRS ne manquera pas de vous informer en temps utile.

PROJET D'IMPLANTATION D'UNE SURFACE COMMERCIALE DISCOUNT À LA PLACE DES GARAGES RENAULT ET PEUGEOT.

Une réunion publique a été organisée par VHRS le 29/09/08.

Le projet comprendrait un nouveau magasin et un parking destiné à accueillir 400 véhicules/jour sur une surface totale de 4000 m².

Lors de la réunion, il a été convenu que, quelle que soit l'activité, les habitants ne voulaient plus subir les nuisances actuelles. Pour ce faire, ils demandent :

- la condamnation définitive des accès dans l'impasse des Aubépines et dans la rue des Chênes avec plantation d'une haie. Ainsi toutes les activités afférentes à cette installation seraient réalisées à partir de la RD 195.

Rendez vous a été pris avec le Maire le 8 octobre qui n'a pas voulu s'engager malgré notre insistance, aucun dossier ne lui ayant été présenté à cette date bien que différents contacts aient eu lieu entre le propriétaire du terrain, les représentants de la marque commerciale et la mairie.

Le dossier a été présenté à un avocat le 21/01/09 pour avis. Nécessité d'attendre la demande de permis de construire qui n'a pas été déposée au 26/01/09

NOUVEAU PÉRIMÈTRE DU PARC NATUREL

En juillet 2005, soit 3 ans ½ avant l'échéance de janvier 2009, le Parc demande la mise en révision de la charte à la Région. Le 27/6/2007, le conseil régional arrête le nouveau périmètre à 77 communes sans aucune consultation auprès du Parc ni du Conseil Général des Yvelines.

15 communes refusent d'entrer dans le PNR.

Le délai de réponse ayant tardé, la région demande la prolongation de la charte actuelle de 2 ans, soit 19 janvier 2011.

La procédure de révision est donc lancée à 62 communes, **ce qui est inédit car depuis l'origine des Parcs, les extensions dépassent rarement 20 % du territoire initial.**

Puis le Président du PNR demande à la région de mettre le projet en conformité. C'est alors que le conseil régional impose la commune de Bures / Yvette dans le Parc, ce qui ouvre la porte à 14 communes supplémentaires.

Les élus et le PNR réagissent fortement et demandent à l'État d'arbitrer cette décision irresponsable du fait que la révision et le travail d'élaboration par les équipes du parc et les représentants des 62 communes arrivaient à la phase terminale pour respecter les délais impartis déjà très serrés.

2 solutions s'imposent :

1) soit la reprise de la révision de la Charte par les 76 communes ce qui reporte la finalité de la charte aux environs de 2014 : le PNR perd alors son classement pendant 2 ou 3 ans, situation très préoccupante dans un contexte périurbain sous très forte pression foncière (OIN) « la charte n'est plus applicable, le Parc ne peut plus utiliser l'appellation, et n'est plus obligatoirement consulté »

2) confirmation de la procédure actuelle à conditions que les nouvelles communes acceptent les objectifs et engagements de la charte.

A noter également que 5 communes du nouveau parc feront parties de l'OIN, situation totalement contradictoire.

OPERATION D INTERET NATIONAL (O.I.N.) Secteur de Massy Palaiseau Saclay St Quentin Versailles Satory.

Un territoire grand comme 3 fois Paris de 36 800 hectares qui couvre 2 départements 23 communes dans les Yvelines et 26 en Essonne.

Un nouveau projet d'urbanisation du plateau de Saclay a été présenté par le Secrétaire d'État Christian Blanc le 6/11/08. L'absence de consultation et le caractère définitif du projet présenté a surpris les Élus et les Associations. En outre, c'est la première fois qu'une OIN fait l'objet d'une loi (encore en projet), ce qui laisse présumer que l'État veut avoir la main mise sur l'ensemble des collectivités, et qu'il pourra ainsi déroger à toutes les règles d'urbanisme, transport, implantation des entreprises, disposition des terres agricoles etc.....

Tout en disant vouloir valoriser les terres agricoles du plateau il ne laisse plus que 1800 hectares d'espaces naturels, agricoles, paysager et ruraux, alors que l'engagement de préserver 2300 hectares d'espaces exclusivement agricoles avait été approuvés par la Région.

5 communes du Parc font partie de l'OIN dont Chateaufort, et Magny les Hameaux qui a déjà prévu une urbanisation massive dans tous les hameaux. Pour cette raison, les associations demandent à ce que le Parc soit représenté pour faire face à ce projet qui ne respecte ni l'économie des terres agricoles, ni la lutte contre l'étalement urbain, ni la concertation prévue dans la procédure de l'O.I.N.

AERODROME DE TOUSSUS LE NOBLE

Les survols des aéronefs ont augmenté de 10 % en 10 ans, les hélicoptères ont pratiquement doublé! Augmentation des écoles de pilotage, risque de développement de l'aviation d'affaire avec la création de l'O.I.N.

Lors de la dernière Commission en préfecture –qui a pour objectifs d'équilibrer intérêts économiques de l'aérodrome et ceux des riverains en leur garantissant la sécurité et en limitant les nuisances- certaines décisions ont été prises en dépit des positions des associations de défense de riverains sous prétexte qu'elles n'avaient pas signé une charte datant de 2004, coquille vide qui ne défend aucunement les intérêts des riverains.

C'est ainsi que le projet de tour de piste unique (au lieu de 2 actuellement) proposé par les associations et évitant le survol des communes en suivant la vallée de la Mérintaise n'a pas été retenu, pour des raisons de sécurité. Le tracé choisi sera expérimenté pendant une période de 6 mois cet été 2009. Sur ce tour de piste seront rapprochés les départs des avions et des hélicoptères. Les vols se feront à 800 pieds (au lieu de 600) et ceux des hélicoptères à 600.

En ce qui concerne la circulation aérienne les trajectoires vont être modifiées dans le but de limiter les croisements et les convergences d'arrivée et de départ. Toutefois pour le moment celles-ci se feront toujours par le Point Sierra, situé au Sud entre Gif sur Yvette et Saint Remy pour rejoindre le tour de piste unique. Ils passeront donc au-dessus de nos têtes !

L'activité de Toussus le Noble ne sera pas limitée. Il appartient aux associations et aux élus d'exiger que la charte actuelle soit remaniée, impose des plages de silences, un équipement de silencieux et d'hélices à faible bruit pour tous les avions. Le problème des hélicoptères doit être traité également en demandant leur survol au seul besoin de secours.

-0-0-0-0-0-0-0-0-

En conclusion de ce bilan, je souhaite, au nom du Conseil d'Administration, remercier l'ensemble des personnes qui se sont impliquées, toujours avec le sourire et dans la bonne humeur pour que les animations rencontrent le succès attendu. Nous avons l'intention pour 2009 de proposer d'autres sorties pour que notre quartier continue à être un lieu d'échanges, accueillant et convivial.

En ce début d'année, le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année.

Très cordialement, La Présidente, Martine Michel